

TÉLÉPHONE AU VOLANT

1 personne sur 2 déclare qu'il lui arrive d'utiliser son téléphone en conduisant.

Écrire un message en conduisant multiplie par 23 le risque d'accident.

- 3 points

135€
d'amende

Mai 2020 :
suspension
de permis
possible

Envoyer ou recevoir un message nécessite de quitter la route des yeux
5 secondes.



Téléphoner au volant multiplie par 3 le risque d'accident.